

92

Aux S1

Congrès FSU : Orientation, Rapport d'Activité ON VOTE DANS TOUS LES S1 du 20 septembre au 11 octobre 2019

Retour des votes au S3

- du PV récapitulatif des votes (p.3)
- **ET** de la liste d'émargement

**AU PLUS TARD
LE MARDI 15 OCTOBRE 2019**

- ⇒ **Par courrier**
SNES-FSU Versailles
3 rue Guy de Gouyon du Verger
94112 Arcueil Cedex
- ⇒ **ET par mail :**
votefsu2019@versailles.snes.edu
(documents joints en pdf).

Documents joints :

- 1) *Bulletin de vote à reproduire (p.4)*
- 2) *Procès-verbal à nous retourner (p.3)*
- 3) *Liste d'émargement à nous retourner*
- 4) *Enveloppe T pour le retour postal du PV **ET** de la liste d'émargement (ne pas oublier de scanner pour envoi par mail !)*

*Attention ! Les S1 vont également recevoir un Courrier du S1 qui contient du matériel de vote. Il s'agit uniquement du matériel de vote national : donc ne pas utiliser ces bulletins de vote mais **utiliser impérativement le bulletin joint ici** (vote national et départemental).*

N.B. : Liste d'émargement

Nous joignons ici

- ⇒ *Un état des électeurs syndiqués, à jour et non à jour en date du 12 septembre, à compléter et à modifier éventuellement sous la responsabilité du S1. Il est à utiliser comme liste d'émargement.*
- ⇒ *Le même document est disponible en ligne **pour les secrétaires et trésoriers de s1** sur le site national du SNES-FSU dans l'espace adhérent (avec aussi les NàJ).*

**N.B. La liste d'émargement doit être signée par chaque votant
ET renvoyée avec le PV récapitulatif des votes.**

VOTE FSU du 20 septembre au 11 octobre 2019

ORGANISATION DU SCRUTIN (92)

ATTENTION, IL Y A PLUSIEURS VOTES SIMULTANÉS

Nous demandons aux secrétaires de S1 de veiller particulièrement à l'organisation du vote pour éviter toute erreur ou confusion.

Chaque syndiqué doit émettre 5 votes :

⇒ sur l'**orientation nationale de la FSU**

⇒ sur le **Rapport d'Activité Nationale de la FSU** (vote sur le rapport d'activité lui-même et **2 votes complémentaires sur les 2 fenêtres du RA**)

Référence : supplément « POUR » n°218 - août 2019.

⇒ sur l'**orientation départementale**

Référence : fsu92.fsu.fr

QUI VOTE ? COMMENT VOTER ?

Le vote est un vote individuel. Il s'agit d'un scrutin de liste sans rature ni panachage sous double enveloppe.

Ont le droit de vote les collègues syndiqués ayant versé leur cotisation 2018-2019 ou 2019-2020. Dates du vote : la période de vote va du **vendredi 20 septembre au vendredi 11 octobre 2019**.

Les syndiqués votent dans leur S1, les syndiqués en congé votent également dans leur S1.

LE MATÉRIEL DE VOTE ET
LES PUBLICATIONS FSU
DÉPARTEMENTALES
sont sur notre site
versailles.snes.edu

ORGANISATION DU VOTE DANS LES S1 :

Une liste d'émargement (liste des syndiqués ayant payé leur cotisation 2018-2019 ou 2019-2020 qui sont tous électeurs) **doit être émargée par chaque votant** : utilisez le listing d'émargement **envoyé ci-joint** ou téléchargez ce document sur le site du SNES national dans l'espace adhérent.

Collègues ne figurant pas sur la liste

Ils ont réglé leur cotisation 2018-2019 ou 2019-2020 et ne sont pas sur la liste d'émargement : **les rajouter sur la liste** si possible en indiquant leur numéro d'adhérent. *Le collègue peut contacter la trésorerie pour vérifier la bonne réception de sa cotisation : tresor@versailles.snes.edu ou 01 41 24 80 87.*

Matériel de vote

- **Le bulletin de vote** (voir p.4) est remis par le secrétaire du S1 (**utiliser le bulletin fourni et en faire des photocopies**).

- **Le PV** (voir p.3) récapitulatif des votes devra être retourné impérativement accompagné de **la liste d'émargement (ci-joint)** signée par chaque votant par mail ET par courrier (enveloppe T fournie).

Le dépouillement doit être fait par le Bureau du S1 : ce dépouillement est public. La date et l'heure en sont annoncées au préalable à l'ensemble des syndiqués par le secrétaire de S1. Le procès-verbal récapitulatif des votes (voir p.3) doit être signé par le secrétaire de S1 (ou son remplaçant) **et** par un scrutateur au moins.

Attention : **Le dépouillement** doit avoir lieu au plus vite à partir du 11 octobre afin de garantir un retour des PV et listes d'émargement le **mardi 15 octobre** au plus tard.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

ATTENTION !!! Le procès verbal récapitulatif des votes **ET la liste d'émargement** des votants doivent être **envoyés à la section académique au plus tard pour le mardi 15 octobre**.

Pour transmettre les résultats du vote (PV + liste d'émargement) :

⇒ **Les résultats doivent être envoyés par mail (pdf) à l'adresse votefsu2019@versailles.snes.edu**

ET

⇒ **Les résultats doivent être adressés par courrier au S3.** *Attention : le SNES-FSU ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des pertes de courrier ou des retards imputables à La Poste. Merci de prévoir plusieurs jours de délai postal **et de doubler impérativement par mail** en envoyant toutes les pièces scannées (voir ci-dessus).*

⇒ **Les résultats peuvent également être déposés directement au S3** : entre 10 et 17 heures avant le 15 octobre à 17h.

SNES-FSU Versailles

**3, rue Guy Gouyon du Verger
94112 ARCUEIL cedex**

ET

votefsu2019@versailles.snes.edu

PROCÈS-VERBAL DE DÉPOUILLEMENT

Académie : VERSAILLES

Département : **92**

Établissement : _____

INSCRITS VOTANTS NULS OU BLANCS EXPRIMÉS

RÉSULTATS DU VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale

Liste Unité & Action et sans tendance	<input type="text"/>
Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)	<input type="text"/>
Liste Unité, revendications, indépendance syndicale (URIS)	<input type="text"/>
Liste Émancipation	<input type="text"/>
Liste Front Unique	<input type="text"/>

RÉSULTATS DES VOTES N°2 : Rapport d'activité fédérale nationale

Inscrire le nombre de voix obtenu par chaque option

POUR CONTRE ABSTENTION REFUS DE VOTE

Les fenêtres	A	B	Total
Fenêtre « contexte »	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fenêtre « activité de la FSU ... »	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

RÉSULTATS DU VOTE N°3 : Orientation fédérale départementale

Liste Unité et Action et hors tendance	<input type="text"/>
Liste Ecole Emancipée	<input type="text"/>
Liste Front Unique	<input type="text"/>
Liste URIS	<input type="text"/>

Noms et signatures des membres de la commission de dépouillement du S1 (au moins 2 personnes) :

Certifié exact à

le 2019

À transmettre dès la fin du dépouillement à SNES-FSU section académique de Versailles - 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil Cedex. Pensez à joindre la liste d'émargement des votants. Pour plus de sécurité transmettez ces documents également par mail à votefsu2019@versailles.snes.edu.

BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU

Scrutin du 20 septembre au 11 octobre 2019

VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (supplément "POUR" n°218 / août 2019)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale (supplément "POUR" n°218 / août 2019)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte **2 fenêtres** qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « Contexte » (p. 6)

A

B

Fenêtre « Activité de la FSU dans les différents secteurs » (p. 12)

A

B

VOTE n°3 : Orientation fédérale départementale

(voir les textes publiés sur <https://fsu92.fsu.fr>)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et hors tendance
- Liste École Émancipée
- Liste URIS
- Liste Front Unique

Bulletin de vote à photocopier et à distribuer à tous les syndiqués de l'établissement (voir liste d'émargement fournie).